



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
FOSSES

A large, decorative graphic consisting of a wavy, ribbon-like shape. It has a green-to-white gradient and a 3D effect with shadows, curving across the middle of the page.

Rapport d'activité
2021



26 Avenue Henri Barbusse – 95470 Fosses
Tél : 01.34.68.30.16 imaj.fosses@imaj95.fr

Table des matières

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021	3
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	3
1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur.....	5
1.4 Réunions et instances internes.....	5
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021	7
2.1 Contexte territorial	7
2.2 Données statistiques 2021.....	9
III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans.....	13
3.1 Zoom sur les 11-15 ans	13
3.2 L'accompagnement éducatif individualisé	14
3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges.....	14
3.4 Les actions collectives	15
Le tableau recensant la totalité des actions collectives réalisées sur l'année est disponible en annexe.	15
IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans.....	15
4.1 Zoom sur les 16-17 ans	15
4.2 Zoom sur les 18-25 ans	16
4.3 Le travail de rue	17
4.4 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel.....	17
4.5 Les actions collectives	18
V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux.....	19
5.1 Consolider les liens avec les jeunes filles et promouvoir l'égalité filles/garçons.....	19
5.2 L'accompagnement éducatif des jeunes dans leurs usages des réseaux sociaux.	20
5.3 La passerelle CM2/ 6 ^e	21
VI. Partenariats et participation au développement social local.....	22
6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ.....	22
6.2 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers.....	22

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE l'Emploi	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021

L'équipe de prévention spécialisée de Fosses est composée de deux professionnelles à temps plein, elles interviennent sur l'ensemble de la commune.

Depuis son implantation, l'équipe de prévention spécialisée de Fosses est composée de deux postes à temps plein pour les éducateurs et un poste de chef service à 40 %. Dans le cadre de l'action du plan régional de la jeunesse, un poste d'éducateur à temps plein est financé.

L'une des éducatrices intervient sur le territoire de Fosses depuis octobre 2017, la seconde éducatrice exerce ses fonctions sur le service de prévention spécialisée depuis octobre 2019. L'équipe éducative bénéficie d'une réelle reconnaissance, autant dans la relation aux jeunes qu'avec les partenaires.

Au cours de l'année 2021, l'équipe a donc été composée des professionnels suivants :

- 1 Directeur général, Bruno DUMAS
- 1 Adjoint de Direction, Mohamed MAHMOUDI
- 1 Chef de service éducatif, Ali COULIBALY
- Sandra PELET DU PLANTY, présente depuis octobre 2017
- KOUDRIA Samila, a été présente 2 mois sur le service
- 1 Monitrice éducatrice, Angélique GOUPIL,
- 1 Assistante des équipes de prévention spécialisée : Linda MEHIZ,

Sur l'année 2021, nous avons procédé au recrutement de Mme KOUADRIA dans le cadre du plan régional d'insertion pour la jeunesse. Pour des raisons géographiques, elle a dû quitter ses fonctions. Le poste financé dans le cadre du PRIJ est à ce jour vacant.

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021

Le travail de l'équipe éducative de Fosses est organisé selon un système de référence :

- La référence par jeune : Pour chaque jeune, un éducateur référent est désigné, permettant d'assurer le suivi, l'accompagnement, et d'offrir aux jeunes un interlocuteur privilégié. Toutefois, la totalité de l'équipe demeure à l'écoute de chaque jeune. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivi, suivant différents paramètres (demandes, problématiques, filles, garçons, fratries...).
- La référence par partenaire : L'équipe dispose d'un éducateur référent par établissement scolaire ; cela permet aux CPE ou aux assistantes sociales scolaires d'avoir un interlocuteur défini pour échanger sur les situations de collégiens accompagnés par l'association IMAJ ou pour envisager des orientations.

Cette organisation par référence permet de recentrer les interlocuteurs et d'assurer une veille sociale sur les dispositifs existants. C'est aussi facilitant dans l'organisation de l'équipe et pour chacun des éducateurs.

Concernant les autres partenaires locaux (Maisons de quartier, mission jeunesse...), les informations et projets se transmettent ou se construisent de concert par l'ensemble des éducateurs de Fosses. De la même façon, les actions collectives de type séjours, chantiers, projets divers ont été menées par l'ensemble de l'équipe en fonction des projets.

L'équipe éducative organise son travail sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, régulée sur un cycle de 4 semaines. Les éducateurs travaillent du lundi au vendredi. Il arrive fréquemment qu'ils travaillent en soirée et le week-end en fonction de manifestations locales, de sorties, séjours ou de chantiers éducatifs. Cette année encore, l'équipe éducative a dû adapter son intervention. En effet, l'équipe éducative a évolué sur une grande partie de l'année au rythme des différentes restrictions et contraintes liées à la lutte de la propagation de la COVID 19. L'équipe éducative a su être force de propositions quant à la mise en place du maintien d'activité.

1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur

Ce planning est un exemple type de l'organisation de travail hebdomadaire d'un éducateur du service. Celui-ci intègre donc les contraintes liées aux différents projets que l'équipe éducative a mis en oeuvre. Cette organisation a connu des variations significatives en fonction de projets complémentaires ou de l'actualité du territoire.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accompagnement Éducatif	Accompagnement éducatif Travail de rue en direction des Partenaires	Réunion de suivis	Accompagnement Éducatif	Écrits Professionnels
Réunion de Fonctionnement	Réunions partenaires	Accompagnement Éducatif/ présence sociale/actions collectives	Réunions partenaires	Accompagnement Éducatif
Accompagnement éducatif/Présence sociale	Accompagnement éducatif	Accompagnement éducatif/ Présence Sociale / Travail De rue	Écrits Professionnels	Travail de Rue/Présence sociale

1.4 Réunions et instances internes

Les semaines des éducateurs sont partagées entre les accompagnements éducatifs, le travail de rue et les différentes instances et réunions internes.

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations et de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

- **LA RÉUNION D'ÉQUIPE (hebdomadaire)**

Animée par le chef de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur le territoire. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, permanence au sein des locaux, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc.

- **LA RÉUNION DE « SUIVIS ÉDUCATIFS » DES JEUNES (hebdomadaire)**

Également animée par le chef de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

- **LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (mensuel)**

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

- **LA REUNION D'ANALYSE DU TRAVAIL DE RUE (bimensuelle)**

Un outil de reporting qualitatif (la fiche « travail de rue ») permet de rendre compte du « travail de rue », de la nature des échanges ou événements rencontrés, des constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

- **LA RÉUNION AVEC LA DIRECTION (annuelle)**

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées, mais également d'être force de propositions.

- **LA RÉUNION GÉNÉRALE (trimestrielle)**

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur Général, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue, difficultés et projets. Cette réunion permet également à chaque équipe de présenter des projets mis en œuvre.

■ DES GROUPES DE TRAVAIL INTERSERVICES

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combinées avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un chef de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention. En 2021, des groupes de travail portant notamment sur l'usage des réseaux sociaux, l'égalité femme/homme ou encore la passerelle CM2/ 6è ont pu être mis en place.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021

2.1 Contexte territorial

La commune de FOSSES, s'étend sur 3 610 km². Depuis 2012, le territoire a bénéficié du déploiement de la 2^e-ème vague de la mise en place des ZSP.

Sur la commune de Fosses nous notons qu'en 2016, selon l'INSEE, près de 40% des habitants ont entre 0 et 30 ans, 60% d'entre eux ont entre 30 et plus de 75 ans. En dépit du fait que nous observons une augmentation du nombre d'habitants ayant moins de 30 ans, la commune de Fosses demeure majoritairement peuplée par des habitants de plus de 40 ans.

Depuis 2019, la commune de FOSSES est en zone QRR (quartier de reconquête républicaine), ce qui a engendré une augmentation des gendarmes sur les communes de LOUVRES et de FOSSES.

La commune de Fosses a donc vu en peu de temps, son nombre d'habitants grandir. En effet, les différents projets immobiliers ont été livrés et sont à présent habités.

La ville de Fosses est une ville de taille moyenne en comparaison aux autres villes du département. Elle porte cependant des valeurs associatives fortes et un tissu associatif conséquent et ce pour l'ensemble du public Fossatussien.

Quelques chiffres

Population : 9622 habitants

Moins de 25 ans : 22,9 %

Taux de chômage des 15-64 ans : 10%

Taux de chômage des moins de
25 ans : 24%

Taux de pauvreté : 11 %

Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse

1 Collège

1 Lycée polyvalent

1 Permanence mission locale 1 Espace jeunesse (Point
jeunes)

2.2 Données statistiques 2021

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0						1	3	1	5			10
Réseau informel			3	2	3	1	5	7	14		1		36
Réseau institutionnel				3	3	2	2	2	6		1		19
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	0	3	5	6	4	10	10	25	0	2	65
Situation familiale													
Célibataire	0			3	5	6	4	10	8	25		2	63
En couple													0
En couple avec enfant													0
Parent isolé								0	2				2
TOTAL	0	0	0	3	5	6	4	10	10	25	0	2	65
Mode d'hébergement[1]													
Logement stable				3	5	6	4	10	9	19		1	57
Logement précaire									1	6		1	8
TOTAL	0	0	0	3	5	6	4	10	10	25	0	2	65
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an				2		3	1	8	3	11			28
Ancienneté >=1 et < 2 ans				1	1	1	1		3	3			10
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans					4	2	2	1	2	3			14
Ancienneté >= 4 ans	0							1	2	8		2	13
TOTAL	0	0	0	3	5	6	4	10	10	25	0	2	65
Situation													
Scolarisé/étudiant/sans problème					5	3	4	7	5	4			28
Scolarisé/étudiant/avec problématique scolaire				3		3		3		2			11
Déscolarisé (sans affectation)										2			2
En emploi									1	1			2
En formation									2	5			7
En recherche d'emploi/de formation / d'orientation									1	8		1	10
Sans projet professionnel ou scolaire									1	3		1	5
TOTAL	0	0	0	3	5	6	4	10	10	25	0	2	65
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme				2	3	3	4	6	2	9			29
Bac Pro, CAP ou BEP									2	7		1	10
Bac général ou technique									4	4			8
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	0	0	2	3	3	4	6	8	20	0	1	47

L'ensemble des tableaux est disponible en annexe du présent document. Certaines années, le niveau de formation de quelques jeunes ne peut pas être connu par l'équipe éducative.

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a été en contact avec près de 131 jeunes sur le territoire de FOSSES.

Jeunes en simple contact « connus » :

- 56 de ces jeunes sont connus et régulièrement rencontrés et bien identifiés par l'équipe éducative. Ces rencontres peuvent aussi bien se dérouler dans le cadre du travail de rue que sur des passages au local du service. Ce public pourrait communément être défini comme étant en veille éducative. Ce qui permet à l'équipe éducative de maintenir un lien avec ces derniers, tout en leur offrant la possibilité de répondre aux sollicitations ou d'émettre une demande. D'autres ont été accompagnés ces dernières années et maintiennent aujourd'hui encore un lien avec le service éducatif.

Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement.

- 10 jeunes sont quant à eux « en accroche ». Cette phase est essentielle pour l'équipe éducative. En effet, pendant cette période, l'équipe éducative a élaboré une stratégie pour basculer du lien social au lien éducatif. L'équipe va souvent s'appuyer sur les actions dites « d'accroches éducatives » afin de construire/établir ou renforcer ce lien. Cette étape est parfois longue, mais elle est essentielle dans la mise en place d'un lien solide et durable.

Jeunes accompagnés

- 65 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif que l'on pourrait qualifier de « rapproché ». Cela se traduit par des actions concrètes visant à la levée des freins préalablement identifiés.

Chacune de ces étapes visent à démontrer les différents accompagnements que nous menons tout au long de l'année en direction de ces publics. Pour autant, il reste difficile d'exposer de manière réelle l'intégralité des actions menées par l'équipe éducative. Nombreuses sont les tentatives visant à accrocher ou à raccrocher des jeunes qui s'engouffrent dans la marginalisation et ou le trafic et souhaitant vivre en dehors des dispositifs de droit commun. Le travail en partenariat et de mise en réseaux permet d'être reconnu des partenaires et des jeunes. La discrétion est nécessaire pour maintenir le lien de confiance avec certains jeunes étant en grandes difficultés dans la gestion du lien.

Quant à la répartition des jeunes filles/garçons, cette année encore, lors de la période de confinement, le public féminin s'est montré difficilement visible. Ce qui explique en partie la diminution du nombre de jeunes filles accompagnées.

Cette année, nous comptons parmi les 65 jeunes accompagnés, 71% de jeunes garçons et 29 % de jeunes filles. De plus, sur le territoire de Fosses, nous constatons que les jeunes filles sont particulièrement absentes sur l'espace public.

Le local éducatif est positionné à l'écart du centre-ville sans pour autant en être loin. Cela permet aux jeunes de s'y rendre sans être vu.

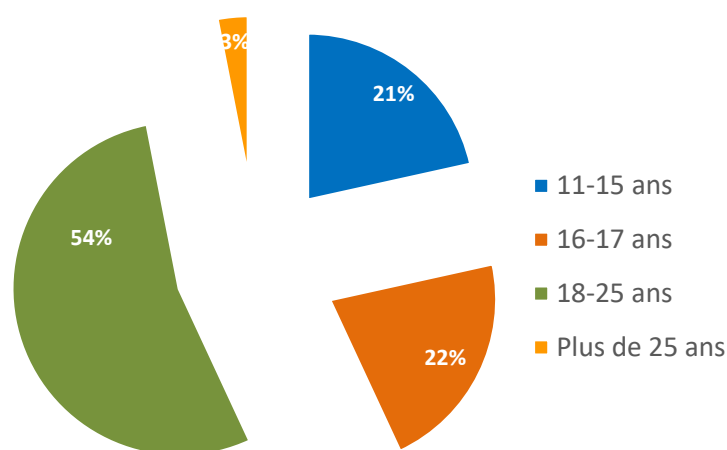
54 % des jeunes que nous accompagnons résident sur le quartier du plateau. Ce quartier, positionné à proximité du centre-ville comprend une partie conséquente des logements sociaux du territoire. Sur ce lieu, nous accompagnons des jeunes de différentes tranches d'âges.

Concernant les zones pavillonnaires, 22 % du public que nous suivons y habite. Les zones pavillonnaires sont nombreuses sur le territoire, elles sont réparties sur l'ensemble de la ville. L'équipe éducative a veillé à travailler sur l'intégralité du territoire. Concernant ce public, nous constatons que beaucoup d'entre eux ne fréquentent pas les différents services de la ville.

- 12% des personnes que nous accompagnons résident sur le quartier de la gare, 11% sur les autres quartiers et autres communes. Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des sollicitations des villes voisines. Aussi bien des établissements scolaires, des services municipaux ou même des familles. Nous veillons à ce que le nombre d'accompagnements de personnes en dehors du territoire de FOSSES reste à la marge.

Nous observons une baisse sur le nombre de jeunes accompagnés. Sur l'année 2021, l'équipe éducative a veillé à maintenir le lien avec les jeunes identifiés comment étant fragiles. En effet, les différentes contraintes liées à la crise sanitaire ont favorisé voir accentué l'éloignement vis-à-vis de certains publics.

Accompagnement par tranches d'âge



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR GENRE

La tranche d'âge 11/15 ans représente 14 jeunes sur les 65 accompagnés par le service de prévention spécialisée. Pour la majorité des accompagnements auprès des 11/15 ans, il s'agit d'orientations de l'assistante sociale ou CPE du collège. L'équipe éducative est régulièrement en lien avec le « Point jeune » afin d'apporter conjointement aux jeunes Fossatusiens le soutien dont ils ont besoin. Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, le travail en partenariat a été maintenu. Nous constatons que très peu d'entre eux ont été rencontrés à travers le travail de rue et/ou le réseau informel. Sur ce territoire, nous constatons qu'une partie des jeunes de cette tranche d'âge investissent pleinement les différentes structures et infrastructures de la ville.

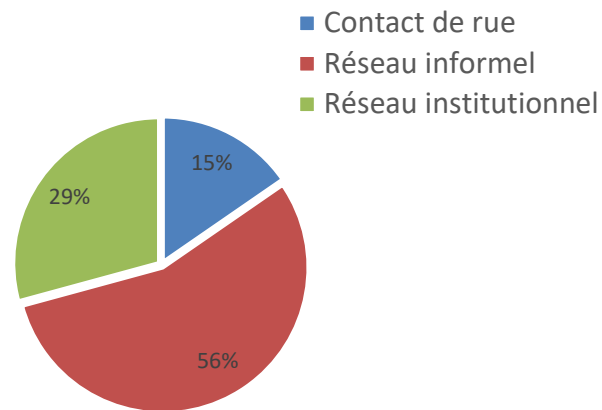
Nous avons accompagné 14 jeunes âgés entre 16 et 17 ans sur cette année. 8 d'entre eux ont été rencontrés dans le cadre d'une action mise en place sur le lycée de la commune. Sur cette période souvent décrite comme charnière, l'équipe veille à apporter le soutien nécessaire à chacun de ces jeunes.

Les jeunes de 18/25 ans accompagnés représentent la plus grande partie du public suivi (35). La majeure partie d'entre eux viennent à la suite d'une recommandation de l'un de leurs amis ou d'un

contact établi lors du travail de rue.

D'autres nous sollicitent après avoir été orientés par l'un de nos partenaires (Mission locale, PIJ, CCAS). Les accompagnements socio-éducatifs nécessitent une forte capacité d'adaptation de l'équipe éducative à la diversité des demandes de cette tranche d'âge étendue.

Mode de premier contact



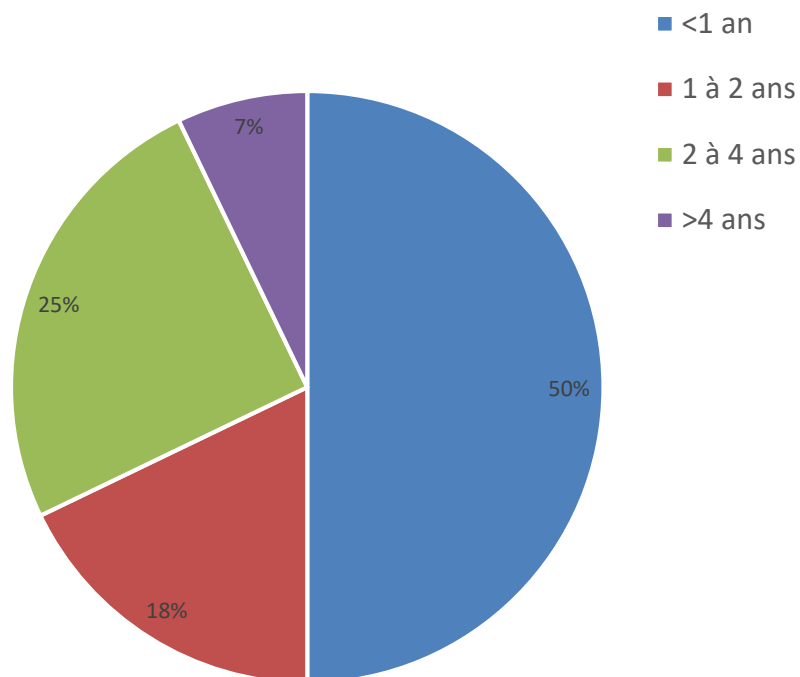
MODE DE PREMIER CONTACT

Le réseau informel est comme chaque année le mode de premier contact le plus employé par les jeunes. La prescription entre pairs est vraisemblablement le moyen le plus sûr pour eux. Beaucoup d'entre eux nous rencontrent pour la première fois alors qu'ils ont été « envoyés » par un ami ou après l'avoir accompagné. 36 jeunes ont été rencontrés de cette manière-là. Cette mise en relation nous invite à penser que l'équipe de prévention spécialisée est bien identifiée par les jeunes comme étant un acteur ressource sur le territoire.

Le réseau institutionnel est le second mode de premier contact. Cela vient illustrer l'efficacité du travail en lien avec les différents partenaires. En effet, nous constatons encore les bénéfices du lien partenariat entretenu sur ce territoire. 19 jeunes nous ont été orientés par les différents partenaires du territoire.

Le travail de rue demeure une modalité centrale pour aller à la rencontre, pour maintenir un lien, pour se faire connaître et reconnaître par des jeunes qui ont pu désinvestir les institutions. La rue est un espace où l'on peut créer du contact, des échanges qui peuvent amener à formuler une demande qui sera approfondie lors d'un rendez-vous dans le local. Le travail de rue est le troisième mode de premier contact le plus utilisé. L'équipe éducative veille à investir l'espace public. 10 jeunes ont été rencontrés à travers le travail de rue.

Ancienneté de la relation éducative



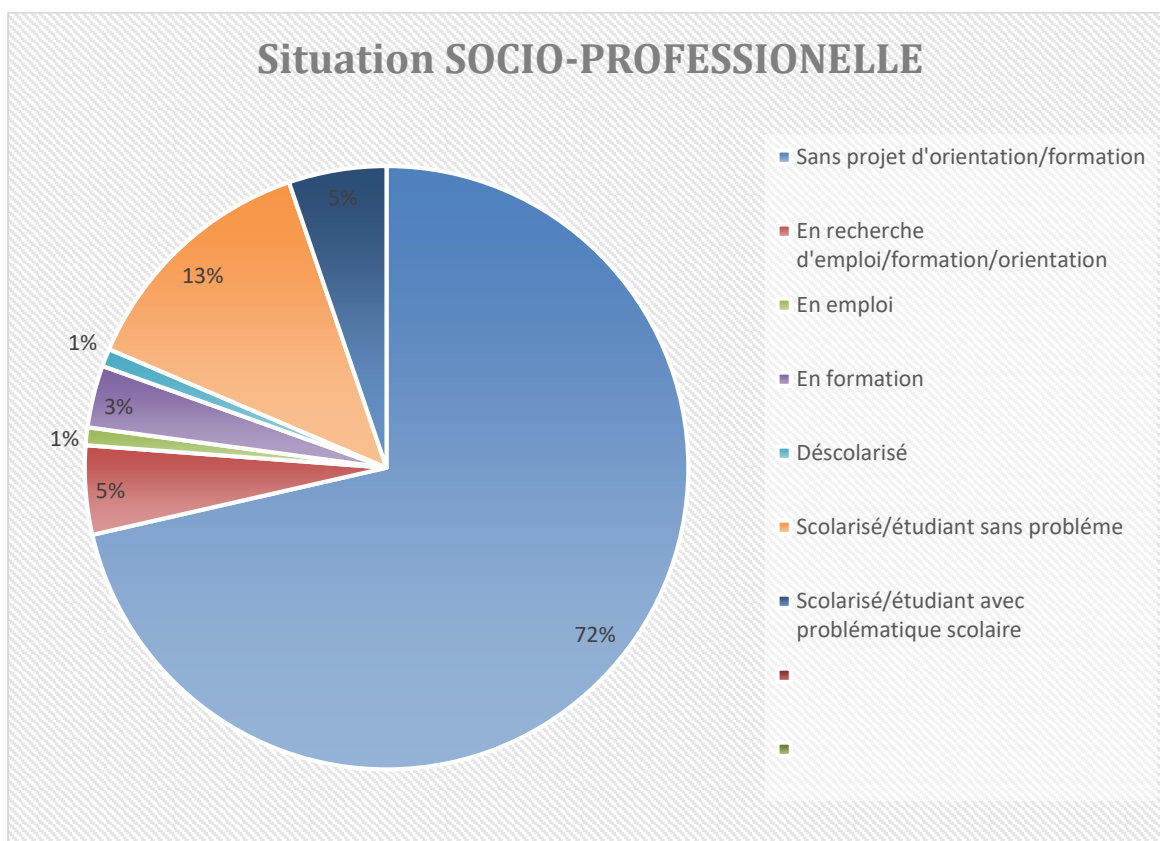
ANCIENNETÉ DE LA RELATION ÉDUCATIVE

50 % des jeunes accompagnés sur l'année 2021 ont été rencontrés sur la même année. Ce chiffre vient démontrer la volonté de l'équipe éducative à rencontrer de nouveaux jeunes. Sur les 28 jeunes rencontrés cette année, 19 d'entre eux ont entre 16 et 25 ans.

10 jeunes accompagnés sont suivis depuis plus d'un an, par le service éducatif. Nous pouvons constater, que l'équipe veille à maintenir le lien avec les jeunes rencontrés l'année précédente. Là aussi, la majorité de ces jeunes ont entre 16 et 25 ans.

14 jeunes sont quant à eux connus par le service de prévention depuis plus de deux ans. 13 d'entre eux sont accompagnés depuis plus de 4 ans.

Pour un service de prévention spécialisée, il paraît important d'inscrire notre action dans le temps. Pour de nombreux jeunes, il semble en effet nécessaire de pouvoir solliciter l'équipe éducative à différents moments de leurs vies.



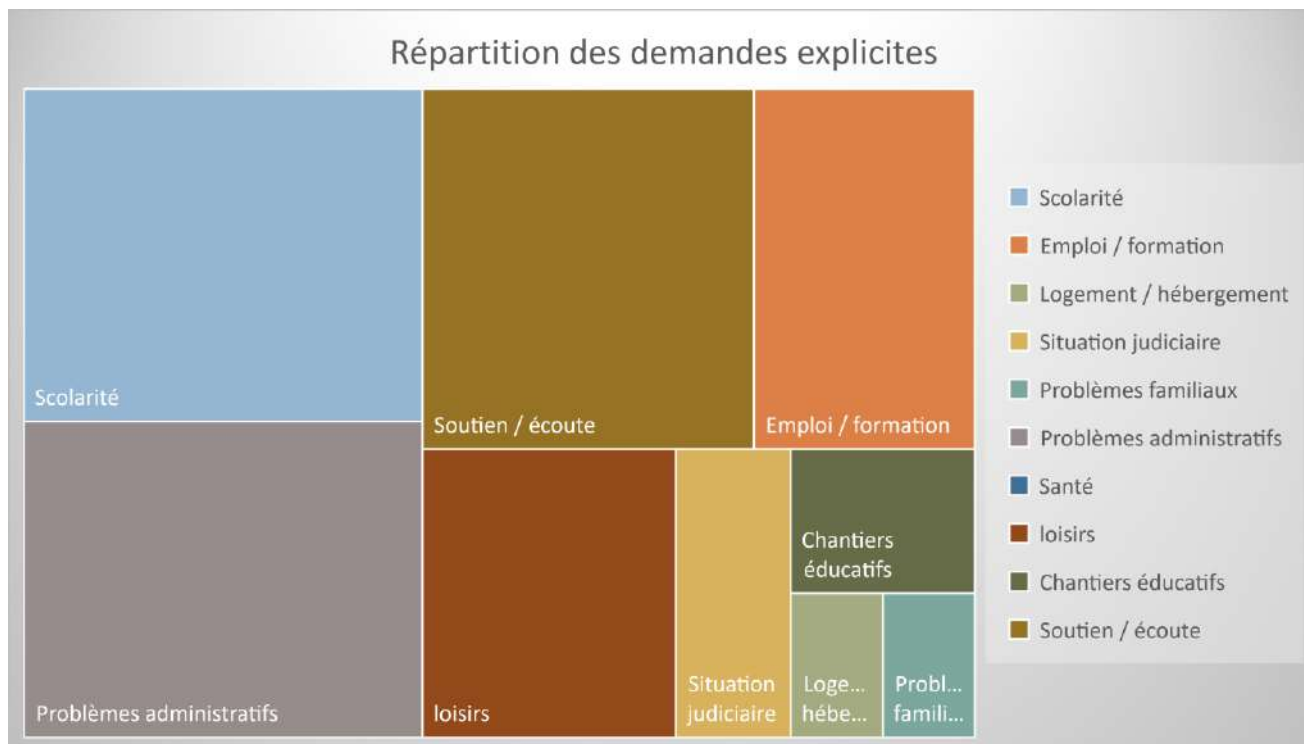
SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur l'année 2021, sur les 65 jeunes accompagnés, 39 d'entre eux sont scolarisés. Pour autant, 11 ont été fragilisés dans leur scolarité. Cette fragilité peut s'exprimer de différentes manières (absentéisme, poly exclusion, manque de motivation...). 2 jeunes ont été déscolarisés au cours de l'année 2021.

Soucieuse de veiller à travailler à la stabilisation du parcours des jeunes, l'équipe éducative se mobilise à soutenir les jeunes inscrits en formation ou dans un emploi. La période de crise sanitaire a pu fragiliser certains dans leur insertion. Nous comptons 2 jeunes en emploi et 7 jeunes en formation.

10 des jeunes accompagnés ont été sur une partie de l'année en recherche d'emploi et ou de formation. Les éducatrices travaillent à maintenir ces jeunes dans une dynamique positive et efficiente dans leurs différentes recherches.

Nous notons que sur l'année 2021, 5 jeunes ont, sur une partie de l'année, été sans projet ou sans formation. Les différentes mesures prises, en lien avec la lutte contre la propagation de la Covid 19, ont parfois accentué la distance avec certains jeunes vis-à-vis des institutions de droits communs.



RÉPARTITION DES DEMANDES EXPLICITES

Pour de nombreux jeunes cette année, il a été primordial d'être accompagnés et soutenus dans le domaine de la scolarité. En effet, nous pouvons constater que des jeunes nous ont verbalisé le besoin d'être accompagné dans leurs scolarité. Nous constatons que ces demandes ont pu être émises aussi bien par les jeunes filles/garçons et ce sur les différentes tranches d'âges (nous notons que 22 % des demandes concernent le domaine de la scolarité).

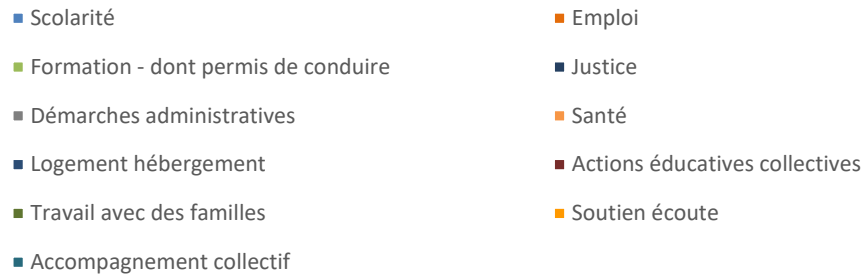
La seconde demande la plus représentée concerne les problèmes administratifs et financiers. A travers le réseau informel, des jeunes ont pu trouver auprès de l'équipe éducative des professionnels compétents et soutenant dans leurs difficultés administratives et financières (20% des demandes sont en lien avec les problèmes administratifs et financiers).

Les demandes concernant l'emploi, la formation et le permis de conduire sont des demandes fréquentes. Même si beaucoup de jeunes n'ont pas de projet stable, une majorité semble vouloir accéder à un emploi par la voie de la formation. Le permis de conduire reste un diplôme important pour de nombreuses voies professionnelles (ces demandes représentent 13 %).

Un nombre important de jeunes sollicitent les éducatrices afin d'être soutenus et écoutés. L'équipe éducative est reconnue par les jeunes accompagnés, dans le fait d'apporter cette écoute active et professionnelle qui permet de soutenir ces jeunes dans leurs difficultés et questionnements (ces demandes représentent 19 %).

Le loisir reste un moyen d'accroche éducatif efficient. Même s'il est souvent utilisé en direction du public âgé de 11 à 15 ans, nous tenons aussi à mener des actions auprès des jeunes plus âgés. Concernant les démarches en lien avec la justice, nous constatons là aussi le travail nécessaire afin que les jeunes puissent prendre conscience de la nécessité d'entreprendre des démarches quant à leurs situations judiciaires.

Répartition des démarches engagées



RÉPARTITION DES DÉMARCHES ENGAGÉES

Soucieuse d'apporter le soutien dont les jeunes accompagnés peuvent avoir besoin, l'équipe éducative analyse les besoins des jeunes accompagnés, exprimés ou non. Nous pouvons constater que le nombre de démarches engagées est plus important que le nombre de demandes faites par le public. Cela témoigne de la capacité de l'équipe éducative à recueillir, analyser puis proposer des solutions adaptées. Les réunions de suivi hebdomadaires sont un soutien permettant à l'ensemble de l'équipe de réfléchir à des solutions et démarches adaptées à chaque jeune. Il est important que l'équipe soit force de proposition, nous avons pu noter que cela a un réel impact sur la motivation des personnes suivies.

Cette année encore, l'écoute et le soutien a représenté une part importante des démarches (22%). Plusieurs jeunes viennent au local de prévention pour être écoutés. L'équipe veille à accueillir et accompagner de manière adaptée chaque jeune.

Pour les accompagnements des jeunes mineurs, la scolarité, les actions collectives restent les actions les plus engagées sur cette année.

L'équipe éducative, s'est particulièrement attelée à répondre aux différentes demandes concernant la scolarité. C'est pourquoi l'équipe éducative travaille activement au maintien dans la scolarité pour les jeunes que nous accompagnons.

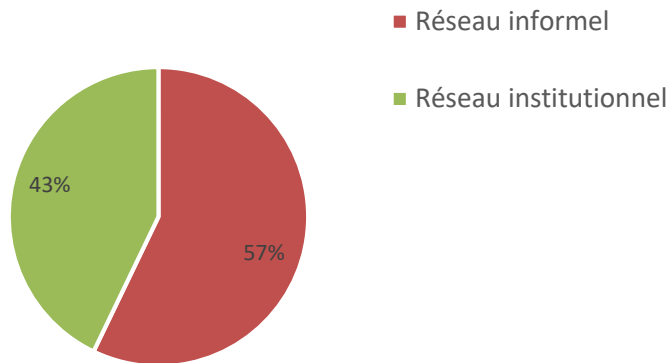
Les actions collectives restent un moyen de pouvoir « accrocher » les plus jeunes et/ou maintenir le lien avec les jeunes accompagnés.

Nous constatons cette année particulièrement l'intérêt porté au travail avec les familles des jeunes accompagnés. En effet, dès que cela est possible l'équipe vise à associer les familles dans l'accompagnement de leurs enfants.

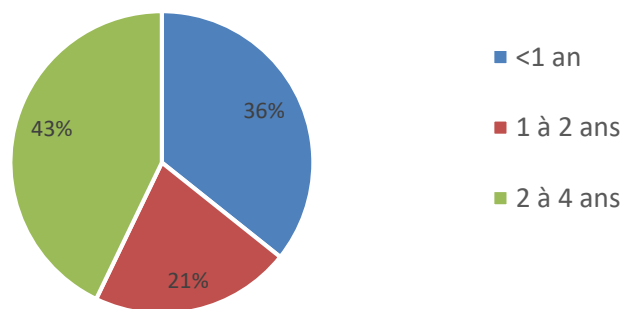
III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans

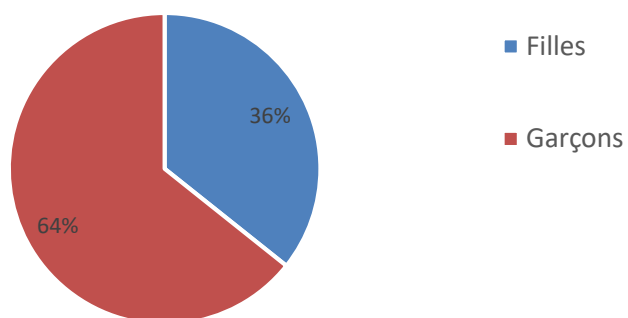
Mode de premier contact



Ancienneté de la relation éducative



Répartition par genre



Cette année, nous avons accompagné 14 jeunes âgés entre 11 et 15 ans. Nous pouvons observer que nous avons rencontré ces jeunes par l'intermédiaire du réseau informel et du réseau institutionnel. Cela vient témoigner de la confiance et de la reconnaissance dont nous bénéficions sur le territoire, aussi bien des jeunes que des partenaires.

La majorité est connue depuis moins de deux ans. Il nous a paru essentiel pendant la crise sanitaire de maintenir et renforcer les accompagnements que nous avons identifiés comme étant fragiles. Nous avons accompagné une majorité de jeunes garçons sur cette tranche d'âge. Depuis la crise sanitaire nous constatons que le public féminin est moins visible.

La scolarité a été une préoccupation importante au vu des difficultés liées à la crise sanitaire. En effet, il nous a paru nécessaire de soutenir les jeunes 11/15 ans dans leur scolarité. De plus, nous constatons encore l'intérêt des actions éducatives collectives pour cette tranche d'âge. Ces actions collectives nous permettent de tisser des liens de confiance avec certains jeunes qui peuvent ensuite évoquer des situations familiales complexes, des violences au collège, ou une démotivation scolaire. Une écoute, un soutien et un travail avec le jeune et sa famille peuvent alors être mis en place.

3.2 L'accompagnement éducatif individualisé

Pour entrer en contact avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans et leur offrir un suivi de qualité, nous nous efforçons d'adapter notre approche aux spécificités de cette tranche d'âge. L'accompagnement éducatif permet aux jeunes d'être soutenus dans le but de les aider à mieux exprimer leurs difficultés et à mieux les appréhender. Il est aussi un espace adapté permettant de favoriser l'échange avec des adultes professionnels pouvant apporter l'écoute dont ils ont besoin.

L'équipe éducative est engagée dans un processus ciblé afin de gagner en efficacité dans l'accompagnement de ce public. Pour cela, le travail en partenariat avec les établissements scolaires a été un élément essentiel.

De plus, sur la commune, le service jeunesse est un lieu de référence pour cette tranche d'âge. Régulièrement, l'équipe éducative va aller au contact de ces jeunes en allant sur les différentes infrastructures de la commune.

3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges

En lien avec les restrictions liées à la crise sanitaire nous n'avons pas mené d'actions collectives au sein des établissements scolaires. Pour autant, l'équipe éducative a pu accompagner des jeunes dans le cadre de leur scolarité. En effet, le lien partenarial que nous entretenons avec les professionnels du collège nous a permis d'intervenir auprès des jeunes de manière individualisée.

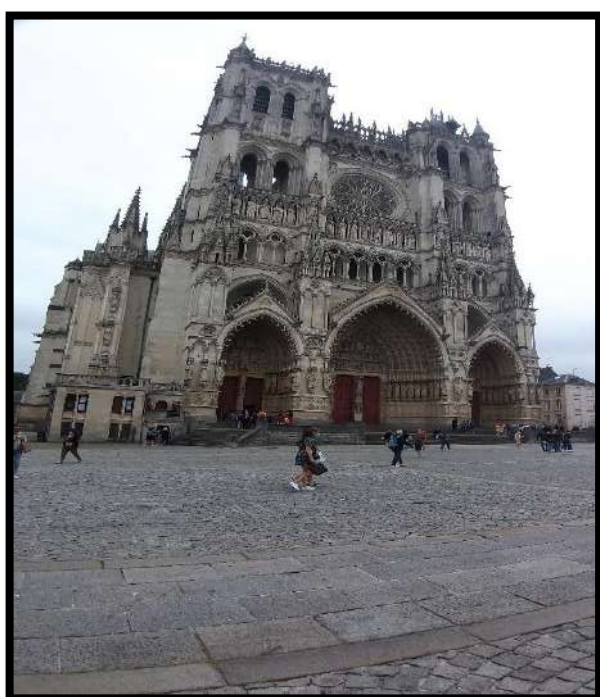
De plus, sur l'année 2021, nous avons à nouveau participé en lien avec le collège de la commune à l'accompagnement de jeunes repérés comme étant en décrochage scolaire. En lien avec service jeunesse de la ville de fosses et celui de Survilliers 8 Jeunes ont été accompagnés par les différents partenaires.

3.4 Les actions collectives

Le tableau recensant la totalité des actions collectives réalisées sur l'année est disponible en annexe.

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a veillé à proposer des actions collectives respectant les différentes restrictions sanitaires. En 2021, nous avons mené 5 actions en direction du public 11 à 15 ans.

Zoom sur une action 11-15 ans / 4 garçons – Séjour à Amiens

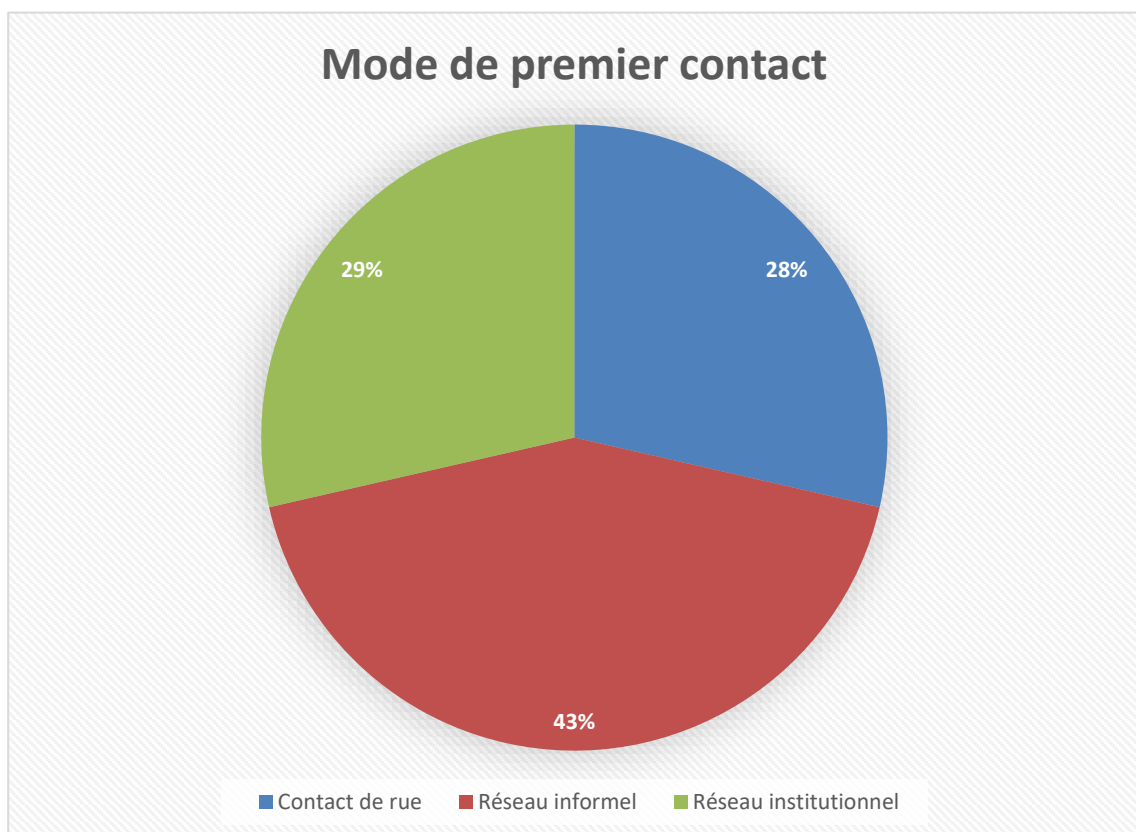
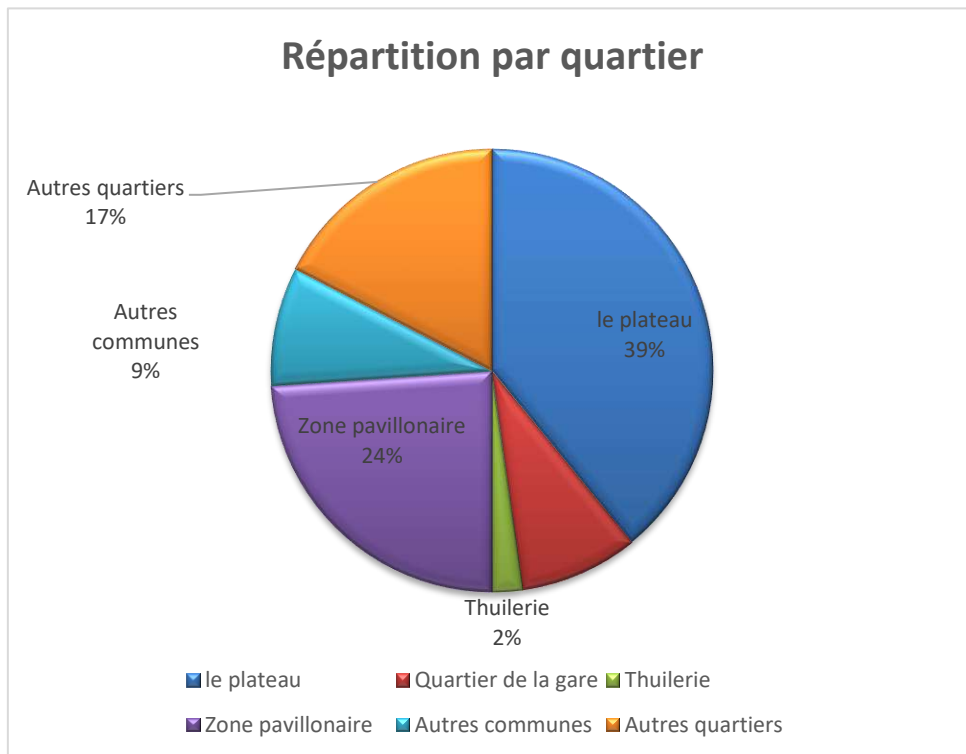


A travers un mini séjour dans la ville d'Amiens, l'équipe a poursuivi un travail autour du rapport aux règles avec un groupe de quatre garçons. La découverte des moto-cross avec une championne de la discipline a permis un travail différent dans le rapport au cadre pour ces quatre garçons, qui ont aussi participé à une visite culturelle de la ville d'Amiens.

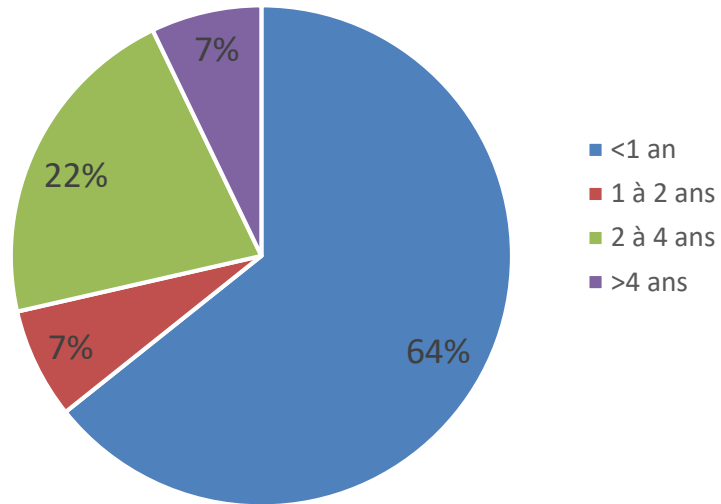


IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans

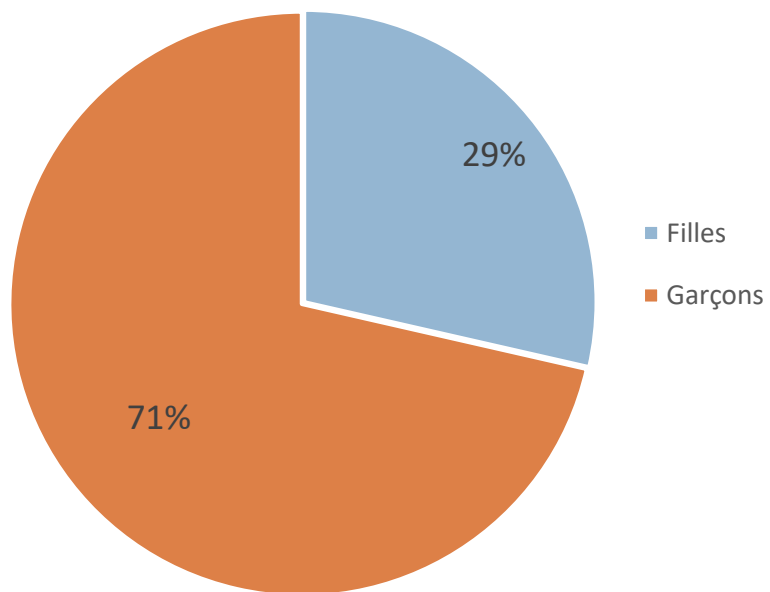
4.1 Zoom sur les 16-17 ans



Ancienneté de la relation éducative



Répartition par genre



Sur l'année 2021, l'équipe a accompagné 14 jeunes âgés de 16/17 ans sur 65 jeunes suivis. Sur cette tranche d'âge, nous observons une majorité de jeunes garçons (71%).

Si le travail de rue et le réseau institutionnel contribuent aux premières prises de contact, c'est cependant le réseau informel qui reste la modalité de contact la plus utilisée pour cette tranche d'âge (43%).

Les jeunes de cette tranche d'âge sont pour la plupart scolarisés ou en formation. L'équipe éducative est régulièrement sollicitée sur des questions liées à la scolarité. Cette période est en effet, pour beaucoup d'entre eux, un moment important quant au choix de leur orientation : informer et accompagner les jeunes et leurs familles dans des choix d'orientation qui prennent sens pour eux permet parfois d'éviter une marginalisation de ces publics fragilisés dans leur scolarité. Le choix d'être présent dans le parcours d'orientation des jeunes est souvent la porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel plus conséquent.

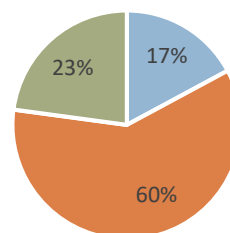
Ces jeunes de 16 à 17 ans sont dans un moment important de leur parcours, entre la fin d'une vie d'adolescent et le début de la vie d'adulte, cette période va leur demander plus de responsabilités et d'autonomie.

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a été sollicitée afin de mettre en place **un atelier de remobilisation scolaire sur le lycée de la commune**. Pendant une période de 5 mois nous avons donc accompagné 7 jeunes identifiés comme étant en décrochage scolaire. Durant cette période, l'équipe a travaillé à la remobilisation de ces jeunes à raison d'une fois par semaine au sein de l'établissement scolaire. Grâce à cette action, 6 d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat. Sur l'année scolaire 2021/2022, le lycée nous a à nouveau sollicités pour accompagner une dizaine de jeunes.

4.2 Zoom sur les 18-25 ans

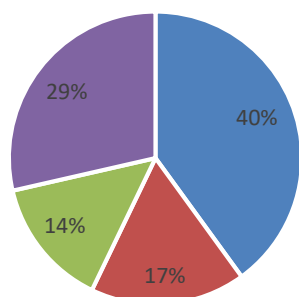
Mode de premier contact

- Contact de rue
- Réseau informel
- Réseau institutionnel



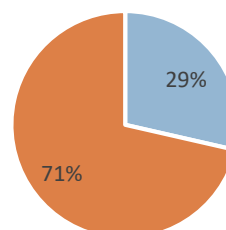
Ancienneté de la relation éducative

- <1 an
- 1 à 2 ans
- 2 à 4 ans
- >4 ans



Répartition par genre

- Filles
- Garçons



Sur l'année 2021, 35 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont été accompagnés par le service. Nous comptons 10 jeunes filles et 25 jeunes garçons.

La tranche d'âge 18 à 25 ans est la plus conséquente dans le nombre de jeunes que nous accompagnons.

L'équipe éducative s'est employée à aller à la rencontre de nouveaux jeunes, tout en maintenant le lien avec les jeunes déjà connus sur cette tranche d'âge. En effet 40 % des jeunes ont été rencontrés sur l'année 2021 et 29 % sont accompagnés depuis plus de 4 ans.

4.3 Le travail de rue

Le travail de rue est un des outils essentiels pour les éducateurs de Prévention Spécialisée. La notion d'aller vers, créer et maintenir le lien est centrale dans l'activité des équipes éducatives.

Chaque semaine, lors de la réunion de fonctionnement, nous prévoyons et organisons préalablement les temps de travail de rue, toujours réalisés en binôme. L'association a mené un travail de réflexion régulier sur le travail de rue afin de permettre aux équipes éducatives de se perfectionner dans l'utilisation de cette pratique. Aujourd'hui, au sein de chaque équipe, une réunion est organisée toutes les 7 semaines afin de réfléchir et de rendre compte du travail de rue qui a été réalisé. Ce temps de réunion permet à l'équipe éducative, accompagné du chef de service, de construire des stratégies en direction des groupes de jeunes.

Sur le territoire de FOSSES, nous réalisons au minimum 2 temps de travail de rue par semaine.

4.4 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel

Après des jeunes âgés de 18 à 25 ans, nous privilégions l'accompagnement dans leur projet professionnel, de formation et/ou scolaire. A leur âge, la définition de leur projet professionnel ou de formation est une question prioritaire. C'est à cette période de leur vie que se dessine partiellement leur futur.

Toutefois, nous travaillons avec un public pour lequel les freins à l'insertion sont multifactoriels. Ce public nécessite souvent un accompagnement dans la durée avant que ne soient réalisées des démarches concrètes vers l'emploi ou la formation. Des étapes intermédiaires d'accompagnement en lien avec des problématiques de justice, de régularisation administrative, d'accès aux droits, de santé et/ou de conflits familiaux sont souvent nécessaires. La problématique commune à ces jeunes est le manque d'autonomie dans la réalisation de leurs démarches.

Pour beaucoup, un accompagnement physique dans les démarches s'avère nécessaire afin d'amorcer un processus d'insertion. Nous observons également que nombre de ces jeunes sont en difficultés pour réaliser des démarches de façon autonomes, et ont besoin d'accompagnement pour une meilleure acquisition des codes sociaux et des savoirs être nécessaires à l'insertion.

Sur cette tranche d'âge, depuis 2019, l'équipe éducative a fait le choix d'utiliser les chantiers éducatifs. Des chantiers plus longs ont pu être proposés de manière à sensibiliser et mettre en action les jeunes sur des périodes répétées et plus longues. Malheureusement plusieurs chantiers ont dû être annulés ou décalés en lien avec la crise sanitaire.

Ces jeunes adultes présentent souvent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé. Pour beaucoup, ils ne sont pas ou peu qualifiés. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste en un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail nécessite du temps et s'inscrit dans une continuité de relation éducative. L'équipe éducative vise à les aider à définir un projet professionnel, réalisable, en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

Nous comptons 9 jeunes en recherche d'emploi/de formation/d'orientation et 4 jeunes sans projet professionnel ou scolaire.

L'équipe éducative s'inscrit dans le Plan Régional pour l'Insertion pour la Jeunesse. Ce dispositif contribue efficacement à l'accompagnement vers l'insertion par la mise en lien des acteurs. Le service de prévention spécialisée de Fosses a ainsi présenté plus d'une trentaine de situations et est engagée dans une vingtaine de situations en partenariat avec les différents acteurs agissant pour l'insertion des jeunes sur le territoire.

Le Plan Régional d'Insertion Jeunesse (PRIJ)

Ce dispositif, mis en œuvre sur certains territoires du Val d'Oise en mars 2018, vise l'insertion des jeunes de 16 à 27 ans des quartiers en politique de la ville, éloignés des dispositifs et des institutions. L'objectif du dispositif est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion.

En 2019, la commune de Goussainville a intégré ce dispositif.

Afin de se doter de moyens supplémentaires pour remplir cette mission, l'association IMAJ s'est associée, dans la cadre d'un consortium avec d'autres acteurs territoriaux et piloté par la Mission Locale Val d'Oise Est, à la réponse à l'appel à Projet du Plan d'investissement des Compétences concernant le repérage des « NEETS ». Il s'agit des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage. Le projet est construit sur trois phases : le repérage, le diagnostic, le raccrochage.

Le dispositif vise la mise en œuvre de stratégies de repérages des jeunes dits « invisibles ». L'équipe de FOSSES s'est vue attribuer un poste de référent de parcours.

Sur le territoire de FOSSES, l'équipe éducative participe activement aux différents groupes de travail opérationnel. L'équipe éducative a repéré puis orienté 6 jeunes dans le cadre de ce dispositif.

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a accompagné 9 jeunes dans le cadre de PRIJ, nous notons 2 sorties positives. Afin d'aller au contact des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun, l'équipe a initié différentes actions de remobilisation depuis le début de l'année 2022.

4.5 Les actions collectives

Le tableau recensant la totalité des actions collectives réalisés sur l'année est disponible en Annexe

Sur l'année 2021, avec le soutien de la commune de FOSSES, l'équipe a favorisé les chantiers éducatifs pour l'accompagnement des 18 à 25 ans .

En effet, en dehors des actions collectives dites de loisirs l'équipe éducative accompagné 12 jeunes sur différents chantiers éducatifs. Les bourses obtenues ont permis de financer de nombreux projets pour des jeunes fossatussiens (permis de conduire, BAFA, financement de séjour, paiement d'amendes.)



V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux.

5.1 Consolider les liens avec les jeunes filles et promouvoir l'égalité filles/garçons

Pour construire des actions éducatives permettant la promotion de l'égalité et refuser les lignes de partage fondées sur une prétendue nature, il est aussi nécessaire de proposer aux équipes éducatives, de façon transversale, des espaces de réflexion et de formation pour questionner nos propres représentations de genre.

Pour appuyer cette stratégie, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femme/homme permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de sexe dans les pratiques professionnelles et la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de l'association.

Ainsi, l'équipe éducative a bénéficié au mois de décembre d'une **session de formation de deux journées sur les stéréotypes et discriminations de genre**. Cette formation a permis aux équipes éducatives IMAJ d'intégrer une approche de genre et de questionner leurs propres représentations afin de rendre visible de rôle de chacun dans la reproduction de stéréotypes. Il s'est également agi de repérer les freins et leviers pour améliorer ses pratiques professionnelles et accompagner le public de façon égalitaire.

Dans ce cadre il nous paraît important de proposer des actions en direction du public féminin afin qu'elles puissent accéder à des activités qu'elles ne s'autorisent pas. En 2021, en plus des actions mixtes, nous avons pu proposer un séjour et une sortie exclusivement féminine (marché de Noël).

Zoom sur un séjour jeunes filles – Vendée

Le séjour réalisé en Vendée est parti d'une demande de jeunes majeures accompagnées depuis plusieurs années par le service. Elles souhaitent pouvoir partager un dernier séjour avant de poursuivre leurs études post-baccalauréat.

Les deux jeunes ont participé au choix des diverses activités et aux recherches de logement sur place. Une belle façon de développer l'autonomie qui leur a permis de découvrir le parc du Puy du fou et les côtes des Sables d'Olonne.



Une formation de trois jours : « accompagner les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple » a également pu être réalisée par l'association « Du Côté des Femmes » auprès des équipes de prévention spécialisée IMAJ en 2021. Ce projet de L'Union Régionale Solidarité Femmes vise à sensibiliser les éducateurs et éducatrices de la prévention spécialisée sur les violences au sein du couple avec un focus sur les jeunes.

La formation a été financée par le fonds Catherine, mis en place lors du Grenelle contre les violences conjugales. A travers des apports théoriques et un partage de situations de terrain, cette sensibilisation a permis aux équipes de mieux repérer les situations de violences, de les outiller pour accueillir et orienter les victimes et pour engager un travail éducatif avec de jeunes auteurs.

5.2 L'accompagnement éducatif des jeunes dans leurs usages des réseaux sociaux.

Parce que leur utilisation suscite un fort intérêt, les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

Avant de se lancer dans une utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs du travail éducatif, il nous a paru nécessaire de mettre en place une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention.

Mise en place d'un groupe de travail transversal

Un groupe de travail, composé d'éducateurs et éducatrices des différents services de prévention spécialisée IMAJ, s'est réuni durant le premier semestre 2021 avec les objectifs suivants :

- Définir les enjeux, risques et opportunités d'un travail éducatif sur les réseaux sociaux
- Définir les actions éducatives qui pourraient être menées
- Définir un cadre commun pour une mise en œuvre professionnelle et sécurisée.

Ce groupe de travail a produit des préconisations, qui sont aujourd'hui le support à une mise en œuvre sur l'ensemble des services de prévention spécialisée.

Notre cadre d'intervention concernant l'utilisation des outils numériques et réseaux sociaux :

Notre cadre d'intervention définit l'utilisation des réseaux comme un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'utilisation des réseaux et outils numériques n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes et doit favoriser une continuité de l'accompagnement. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'utilisation des réseaux et outils numériques est cadrée dans sa durée et supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Chaque éducateur et éducatrice s'engage, sur les réseaux, à une vigilance quant au langage utilisé et à sa posture professionnelle qui devra être en parfaite cohérence avec ses autres missions. Les contenus inappropriés seront rediscutés, dans la mesure du possible, avec les jeunes qui en sont auteurs.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et respecte les limites d'âge légal des différents réseaux sociaux. Nous n'entrerons donc pas en communication avec des jeunes non autorisés légalement à utiliser les réseaux sociaux du fait de leur âge.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance.

Nature de l'expérimentation :

Communiquer sur nos actions et celles des partenaires sur les réseaux :

En complément d'une page Facebook associative préexistante, chaque service de prévention spécialisée vise aujourd'hui à participer à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux snap, instagram. En concertation avec le chef de service, l'équipe éducative, veille à alimenter de manière adaptée ses différents réseaux. Le compte Instagram, est utilisé autant en direction des partenaires qu'en direction des jeunes. A l'aide des différentes fonctionnalités de l'application, l'équipe éducative, s'applique à apporter un contenu dit « Instagramable ». Il s'agit d'un contenu court et dynamique permettant de donner le plus d'information possible dans un temps court. Les formats utilisés par l'équipe éducative semblent être apprécié par les jeunes et les partenaires.

L'équipe éducative de FOSSES, utilise aussi un compte Snapchat. Après consultation auprès des jeunes que nous accompagnons, nous avons pu constater que beaucoup de jeunes changent régulièrement de numéro de téléphone portable ou font le choix délibéré de ne pas en avoir. Cela vient fragiliser la communication avec ces jeunes. Pour autant, beaucoup ont un compte snap, qui lui, reste actif en permanence. Nous utilisons cette application pour « snaper » (réaliser de courtes vidéos sur l'application) ou pour discuter avec les jeunes en discussion privé.

Aujourd'hui, après plus d'un an d'utilisation des réseaux sociaux, nous pouvons affirmer l'intérêt des réseaux dans la communication avec les jeunes. Même si nous n'avons pas rencontré de nouveaux jeunes à travers les réseaux sociaux nous pouvons constater l'amélioration de notre capacité à rester en contact avec le public dit « invisible ». Certains jeunes, sont parfois plus à l'aise en échangeant sur ce type d'application ; d'une part parce que le face à face est pour eux parfois intimidant mais aussi car ces applications permettent à des jeunes en difficulté face à l'écrit de pouvoir s'exprimer en vidéo ou par note vocale.

Assurer un recueil d'information sur les réseaux sociaux :

Il s'agit de mettre en œuvre, sur internet et un certain nombre de réseaux sociaux (Instagram, Whatsapp, Snapchat), un travail d'observation et de recueil d'informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l'actualité des partenaires, la vie d'un quartier, d'une ville, et des jeunes qui y habitent.

La présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s'informer sur l'actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques. Ce recueil d'information vise en effet aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire.

5.3 La passerelle CM2/ 6^e

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre

sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin ultérieur.

La prévention spécialisée a vocation à proposer des actions auprès du public CM2, complémentaires à celles mises en place dans les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à éviter l'exclusion et favoriser l'égalité des chances.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge souvent définie comme vulnérable, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande.

Un usage inapproprié des réseaux sociaux, un risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale et, pour certains d'entre eux, l'implication dans des phénomènes d'affrontements.

C'est donc autour de ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme de sensibilisations permettant une première prise de contact.

Aucune intervention auprès de CM2 n'a pu être réalisée en 2021, le contexte sanitaire étant encore peu propice aux interventions collectives. Des partenariats avec les directions d'écoles sont cependant amorcés et des actions envisagées pour l'année 2022. Nous prévoyons cette année d'intervenir dans certaines classes de la commune.

VI. Partenariats et participation au développement social local

6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

- Avec l'AEA

5 jeunes ont fréquenté l'AEA. Parmi eux, 5 jeunes ont obtenu leurs permis de conduire. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

6.2 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

De fait, la transversalité de nos actions et notre expertise de terrain (connaissance des publics, de l'évolution des quartiers et de leurs problématiques) encouragent certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

Les échanges émergents de ces rencontres nous ont ainsi permis de croiser nos regards et de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative ont participé :

COORDINATION AVEC LES RÉFÉRENTS EMPLOI

A l'initiative de la Maison de l'Emploi, des réunions sont organisées avec les différents professionnels en lien avec l'insertion des jeunes Fossatussiens.

DIVERSES MANIFESTATIONS

Nous pensons qu'il est important de participer activement à l'organisation des manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En effet, pour être au plus près des habitants et de leurs besoins, nous nous devons d'être présents à différents moments constitutifs de la vie sociale des quartiers. Certaines manifestations culturelles organisées tout au long de l'année ont constitué autant d'occasions conviviales de partager des expériences collectives enrichissantes et positives (fête de la ville, marché de Noël, terrasse d'été). Toutefois, eu égard au contexte sanitaire, la fête de la ville n'a pas pu être organisée pour l'année 2020.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations a lieu au mois de septembre et est une occasion de rassembler les acteurs associatifs. Il permet aux associations participant à l'évènement de présenter leurs activités et de mieux se faire connaître auprès du grand public, mais aussi auprès des autres acteurs

Fosses, 02 juin 2022,

Document rédigé par Ali COULIBALY, chef de service,

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative

Sandra PELET DU PLANTY, éducatrice spécialisée

Angélique GOUPIL, monitrice

Annexes

Tableau 1 : répartitions des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine.

	Equipe 1
Accompagnements individuels	15%
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	21%
Temps de réunions internes et partenariales	20%
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilLes d'heure, fiches projet...)	19%
Travail de rue/ Présence sociale	34%
Total	1%

Tableau 2 :

ACTIONS COLLECTIVES REALISEES EN 2021 SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE DE FOSSES - IMAJ

	NOMBRE DE JEUNES	AGE	SEXE		NOMBRE DE JOURS
			F	M	
CHANTIERS EDUCATIFS					
Chantier Square Eole	6	16-20		6	9
Chantier secours populaire	4	16-20	1	3	2
Chantier colis séniors	2	18-20		2	2
TOTAL CHANTIERS			1	11	13
SEJOURS EDUCATIFS					
Séjour Amiens	4	13-15		4	3
Séjour PDF	4	14-18	4		4
TOTAL SEJOURS			4	4	7
ACTIONS COLLEGE					
Décrocheurs scolaires	2	11 à 15 ans		2	2

TOTAL ACTIONS COLLEGE	8		0	2	2
ACTIONS LYCEE					
Décrocheurs scolaires	7	17-19	1	6	10
TOTAL ACTIONS LYCEE	7		1	6	10
ATELIERS IMAJ					
Atelier cuisine	5	14-18	5		2
Atelier custom	1	17		1	1
TOTAL ATELIERS IMAJ			5	1	3
REVISIONS ET DEVOIRS					
TOTAL REVISIONS ET DEVOIRS			0	0	0
SORTIES ET ACTIVITES DIVERSES					
Sortie à Dieppe	4	16-18		4	1
Sortie speed park	6	16-17	1	5	1
Sortie marché de noel	4	13-17	4		
TOTAL SORTIES ET ACTIVITES DIVERSES			5	9	2

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													56
Jeunes en accroche													10
Jeunes en accompagnement éducatif													65
TOTAL	0	0	0	3	5	6	4	10	10	25	0	2	

TOTAL	0	3	11	14	35	2
--------------	----------	----------	-----------	-----------	-----------	----------

Tableau 5 : Demandes Explicites formulées par les jeunes

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité				2	3	2	3	2	4	4			20
Emploi - formation - dont permis de conduire									2	9		1	12
Logement hébergement									1	1			2
situation judiciaire										4		1	5
problèmes familiaux						1			1				2
Problèmes administratifs et financiers						1		1	4	12		1	19
Santé													0
Loisirs					5	3		2	1				11
Chantier éducatifs									1	3			4
Soutien écoute				1	3	2	3		1	8			18
TOTAL	0	0	0	3	11	9	6	5	15	41	0	3	93

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G		
Scolarité	0	0	0	3	3	1	1	2	5		2	0	0	17
Emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0		3	0	1	4
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	1	0	4		5	0	0	10
Justice	0	0	0	0	0	0	0	0	0		4	0	1	5
Démarches administratives	0	0	0	0	1	0	0	1	3		6	0	2	13
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	1		0	0	0	1
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	1		1	0	0	2
Actions éducatives collectives	0	0	0	0	1	4	1	8	1		7	0	0	22
Travail avec les familles	0	0	0	3	1	2	1	1	1		5	0	0	14
Soutien écoute	0	0	0	3	3	1	2	2	3		6	0	0	20
Accompagnement Collectif	0	0	0	0	0	1	0	0	0		0	0	0	1
TOTAL	0	0	0	9	9	9	6	14	19		39	0	4	109

Etablissement	Type d'action	Fréquence *	Nombre de co- accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
Collège	Echange sur des situations individuelles, suivis de remobilisation	1 à 4 fois par mois	15
Lycée	Echanges sur des situations individuelles, suivis de remobilisation	1 à 4 fois par mois	20
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	2
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	échanges sur des situations de jeunes	1 à 4 fois par mois	Aléatoire
CIO	orientation de jeunes	1 à 2 fois par année	2
Justice prévention de la délinquance			
Différentes maisons d'arrêts	Accompagnement	1 à 2 fois par mois	6
SPIP		1 à 2 fois par année	5
Logement hébergement			
CDC Habitat	chantier éducatif	1 à 2 fois par année	25
jeunesse-Parentalité			



PREVENTION – INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com